

« Ouf », l'AB aura ses subsides

CULTURE FLAMANDE Le gouvernement a dévoilé hier son plan 2017-2021

► A Bruxelles, l'Ancienne Belgique, le KVS, le Kaaitheater et le Beursschouwburg seront subsidiés.

► Tout le monde, sauf le VK...

► Au total, plus de 141 millions d'euros ont été répartis entre 207 organisations culturelles flamandes.

Depuis hier midi, ce doit être la déprime au sein d'une petite centaine d'organisations culturelles flamandes. Elles avaient postulé auprès du gouvernement flamand pour recevoir des subsides, mais leurs candidatures n'ont pas été retenues... Sven Gatz, le ministre flamand de la Culture (Open-VLD), a tranché : sur les trois cents demandes, il n'en a accepté que 207. Ce qui représente 55 associations de moins qu'en 2013. Plutôt rude pour les organismes culturels qui ont été laissés de côté. D'autant plus que lesdits subsides sont valables pour les cinq prochaines années (de 2017 à 2021)...

Une augmentation de 10 %

A Bruxelles, les grandes institutions flamandes ont par contre presque toutes le sourire. L'Ancienne Belgique (AB), le Kaaitheater, le théâtre royal flamand KVS (Koninklijke Vlaamse Schouwburg) et le théâtre Beursschouwburg (à la Bourse) vont recevoir leurs subsides. Le détail du Kunstendecreet (le Décret sur les arts du

gouvernement flamand) indique cependant qu'elles obtiendront chacune moins que la somme demandée, mais tout de même plus que le montant qui leur avait été octroyé entre 2013 et 2016.

Le Kaaitheater, par exemple, va recevoir 1.892.400 euros de subsides (le budget total du gouvernement flamand pour ces subsides est de 141.894.860 euros). Pour le Kaai, c'est une augmentation de 10 % par rapport à ses subsides précédents (qui étaient de 1.722.496 euros). « Mais il faut savoir qu'initialement, en 2013, le gouvernement nous avait prévu 1.869.993 euros de subsides, qui ont ensuite été réduits, en 2014, à 1.722.496 euros », précise Guy Gypens, directeur du Kaaitheater. *Donc en 2017, on ne recevra que 22.407 euros de plus qu'en 2013, et pas 169.904 euros... On recevra aussi 252.600 euros de moins que souhaité. Nous avions suggéré le montant de 2.145.000 euros.* »

Du côté de l'Ancienne Belgique, on se dit par contre « plutôt satisfaits ». Les subsides du gouvernement flamand représentent presque 25 % du budget de l'AB... Dirk De Clippeleir, directeur général ajoute : « Vu les circonstances budgétaires, on comprend qu'il ne soit pas possible de donner à chacun ce qu'il souhaite. En plus d'autres organisations ne vont rien recevoir du tout, alors on est satisfaits... »

A Bruxelles, la seule grande institution culturelle flamande à ne pas figurer sur la liste de Sven Gatz est le VK (salle de concert et espace culturel de Molenbeek, dont le nom complet est Vaartkapoen). Son dossier n'était pas assez satisfaisant.

« C'est évidemment dommage. Nous avons pourtant un public flamand très fidèle, et nous faisons monter sur scène beaucoup de talents locaux », a déclaré Sara Corsius, la responsable des concerts du VK, au site d'info bruxellois Bruzz. Mais elle ne désespère pas de trouver des subsides ailleurs. Au Fonds flamand pour Bruxelles, par exemple.

« Il faut faire des choix »

En Flandre, c'est le même topo. Certains organismes culturels sautent de joie ; d'autres sont déçus. « Le verdict est amer pour certains, j'en ai bien conscience, explique Sven Gatz. Mais nous avions annoncé depuis le début que certaines organisations ne passeraient pas. C'est la première fois que le gouvernement flamand n'accorde pas de subsides aux associations dont le dossier n'était pas assez satisfaisant. Il faut faire des choix... Mais ce qui est important, c'est que l'on ait augmenté les subsides, pour ceux qui en ont obtenu. Peut-être que certaines associations culturelles vont recevoir les mêmes montants qu'en 2013, c'est vrai (cf. le Kaai). Mais au moins, on a pu arrêter cette tendance à faire des économies sur des économies, comme c'était le cas jusqu'à présent. »

Mais si les organismes culturels flamands (encore subsidiés) vont recevoir plus de subsides qu'en 2013, ils en recevront quand même moins qu'espéré. C'est donc maintenant à leur tour de faire un choix : quels projets vont-ils pouvoir réaliser, parmi tous ceux qu'ils avaient annoncés dans leur dossier de candidature ? ■

CATHERINE JOIE